


Handipar à Namur



**L'organisation du travail
est née de l'observation
de notre public**

cahier n° - 16 -

Handipar à Namur

**"L'organisation du travail est née de
l'observation de notre public"**

Laboratoire des innovations sociales –
www.labiso.be - Cahier n°16

Labiso

Alter&I
Recherche
&
Innovation



Table des matières

Handipar à Namur	2
Rencontre d'intérêts concomitants.....	8
Le marché du tri des déchets évolue, la politique communale change	14
Tâches de production, intégration et épanouissement	18
Un public hétérogène, des demandes en augmentation	23
Préparer les enfants à vivre avec les personnes déficiences	28
Aller le plus loin possible avec les capacités des personnes handicapées.....	32
Pour en savoir plus	39
Laboratoire des innovations sociales.....	41
Infos.....	44
Crédits	45
Licence	46

C'est au bout de la rue Piret Pauchet, à Namur, que l'asbl Handicap et Participation a déposé ses amarres, en 1994... Une rue en cul de sac pour un projet qui proposait une autre voie d'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées mentales...Voilà qui aurait pu porter à interprétation!

Pourtant le choix du lieu ne devait rien au hasard : l'endroit était aussi le centre de tri de déchets de la ville de Namur et les promoteurs de Handipar avaient, dans leurs bagages, un projet d'activités valorisantes autour d'un service à la collectivité. Un chantier d'économie solidaire où les personnes handicapées pourraient, par leur travail, être associées au bien-être collectif, qui plus est, profitable à l'environnement.

Handipar a dû s'adapter en même temps que le secteur de la gestion des déchets évoluait. Mais l'association a réussi à trouver ancrage au croisement des dynamiques du recyclage des déchets, de la pédagogie citoyenne et du service à la collectivité. Ses activités de production se sont développées autour de la réalisation de fabricats en bois, essentiellement à destination des écoles maternelles et primaires, et de tâches comme le déjantage de pneus, l'ensachage de compost et la maintenance du centre de

tri avec, notamment, l'accueil des riverains. Une cinquantaine de personnes handicapées occupent le chantier selon des rythmes et des fréquences propres à chaque situation. La moindre compétence y est valorisée.

Aujourd'hui, Handipar s'apprête à aborder un nouveau tournant de son histoire. Et cela pour deux raisons au moins. Le centre communal de tri est sur le point de fermer ses portes, ce qui contraint l'association à trouver un autre site d'implantation. Un déménagement qui coïncide avec un projet de regroupement d'associations actives dans le secteur de l'économie solidaire, spécialisées dans la filière recyclage. L'autre raison tient au souhait de l'équipe de Handipar : s'engager dans un processus plus structuré de pré-formation qui permettrait à certains de leurs travailleurs d'accéder au monde du travail, via la formation qualifiante.

Handipar a aussi l'ambition de poursuivre son action avec les écoles fondamentales avec la réalisation de productions communes. Des espaces de rencontres et d'échanges qui valorisent les compétences des uns, les personnes handicapées encadrent les enfants dans l'utilisation des machines à bois, et sensibilisent les autres à la richesse de la différence.

Au cours de ses dix années d'activités, Handipar a pu maîtriser l'impact d'un certain nombre d'éléments extérieurs perturbateurs et mettre à profit ce qui aurait pu sembler a priori l'annonce de la fin du projet : la constitution de Fost+, la suppression des subsides communaux et la fermeture du centre de tri.



Rencontre d'intérêts concomitants

Le projet Handipar est né de la rencontre de deux intérêts : l'un d'initiative privée et l'autre d'initiative publique. D'un côté, certains acteurs du secteur de l'accueil et de l'hébergement des personnes adultes handicapées désiraient proposer des activités valorisantes en lien avec le service à la collectivité et l'intérêt général. De l'autre, une collectivité locale, la Ville de Namur en l'occurrence, organisait le ramassage des bouteilles en plastic mais cherchait un moyen de les trier.

L'idée des responsables des institutions d'hébergement reposait sur la nécessité de créer un espace pour tous ces adultes handicapés mentaux qui n'avaient pas leur place ni en centre d'accompagnement de jour ni en atelier protégé (aujourd'hui entreprise de travail adapté). C'était au début des années 90, cette troisième voie, entre l'oisiveté imposée par les déficiences et l'embauche pour les plus performants, allait être explorée au travers d'un partenariat avec les services publics et para-publics.

Fondements éthiques et pédagogiques.

Rapport 1995. Extraits.

D'un point de vue éthique, la conviction fondamentale des promoteurs du chantier est qu'il faut favoriser la reconnaissance des aptitudes des personnes handicapées par la société globale en leur confiant des tâches d'intérêt général. Si leur handicap les exclut de l'économie marchande fondée sur l'impératif de rentabilité, leurs compétences, limitées mais souvent fiables, peuvent les associer au bien-être collectif, mission première des pouvoirs publics.

Non pas qu'ils aient à « mériter » les bienfaits d'une solidarité qui les protège, mais pour fonder leur citoyenneté autant sur une fonction sociale que sur un statut individuel. De façon plus précise encore, nous pensons qu'existe une complémentarité morale et pratique entre la défense de l'environnement et la protection des plus faibles. Morale parce qu'on ne peut imaginer, dans une société civilisée, que la faune et la flore reçoivent plus de sollicitude que les personnes humaines les plus fragiles. Pratique parce que, parmi la diversité des tâches profitables pour l'environnement, il en

existe de simples et efficaces à confier à des personnes handicapées.

Dans la suite des contacts entre l'échevin de l'Environnement de la ville de Namur, Bernard Poncelet, et les promoteurs du projet Handipar, le chantier entre dans sa phase active et prend ses quartiers en 1994 au centre de tri communal, rue Piret Pauchet, sur le site des anciens abattoirs de la ville de Namur. L'asbl Handipar se constitue alors officiellement. Avec notamment, au sein de son conseil d'administration, des responsables de l'IMP Saint-François, du foyer La Bastide, du Chantoir, d'une école professionnelle... La Ville de Namur est l'un des partenaires du projet mais n'est pas membre du conseil d'administration de l'association.

« *Nous sommes entre 1991 et 1995* », raconte le coordinateur Marc Detraux, engagé en 1995. A cette époque le chantier proposait trois ateliers : le tri et le façonnage des récipients en plastic, la production de « margotins » (petits fagots pour l'allumage du feu) et la production de bois de chauffage. « *Au début, ce sont les travailleurs des*

*Trois tonnes de
plastics compactées
chaque semaine*

institutions-mères qui s'organisaient en tournantes pour conduire les personnes handicapées sur le chantier. Quant à l'encadrement, il était assuré par un ouvrier communal et des éducateurs des institutions. Les personnes recevaient un défraiement de 0,99 euro l'heure grâce au bénéfice de la vente du plastic recyclé. Pour la ville, l'opération impliquait un apport en termes logistiques et un investissement de 1 487 euros par an... Ensuite, le projet a bénéficié de deux emplois ACS. Ce qui a permis l'engagement de deux éducateurs. Le chantier est également reconnu projet pilote par le ministre des Affaires sociales, Willy Taminiaux... Et plus le chantier prend de l'autonomie par rapport aux institutions fondatrices, plus les personnes handicapées viennent d'horizons différents...».

Chaque semaine, la Ville de Namur achemine plus de trois tonnes de récipients ménagers en plastic, essentiellement bouteilles et flacons, qui sont triés et compactés en ballots transportables. « *Le travail était fastidieux, difficile, sale... Des tâches qui auraient pu apparaître comme dégradantes mais qui étaient vécues par les personnes handicapées comme quelque chose de bien... »*

Témoignages. Extraits. 1995

« Tous les vendredis après-midi, on nettoie la salle de tri et la salle de la presse au karcher. Moi, je lave le réfectoire et le bureau. C'est moi qui suis responsable de ça, alors je ne veux pas qu'on marche dans mon nettoyage... C'est normal »

« Quand on est dans la cour, les gens viennent apporter du papier ou des bouteilles et ils ne connaissent pas la bonne place pour les ranger, alors je leur dis où. Il y a toujours une dame qui nous apporte des pommes ou du chocolat. Elle croyait qu'on était des gens de la ville... »

« Moi, à la presse, je pourrais faire 15 ballots par jour. D'ailleurs, j'en ai fait 19 sur un jour! C'est mon record. Ça dépend de celui qui travaille avec moi... S'il devient fatigué, j'appelle un autre à sa place sinon ça n'avance pas... »

On peut dire qu'à ses débuts, les activités d'Handipar conservaient toujours un certain esprit occupationnel même si elles étaient structurantes et valorisantes par leur nature (utilité sociale), par l'organisation pratique

(horaires, rythmes adaptés) et par la variété des apprentissages (déplacements en transport en commun, relations sociales dans un cadre semi-professionnel, préparation d'une collation, entretien et respect des outils...). Peu à peu, le chantier occupationnel deviendra un véritable chantier d'économie solidaire

Le marché du tri des déchets évolue, la politique communale change

Avec sous le bras un diplôme en ébénisterie-restauration de meubles et une formation d'éducateur en cours, Marc Detraux est engagé en 1995 comme coordinateur de l'asbl Handipar. *« Mon engagement correspondait au souci du conseil d'administration de déployer les activités de Handipar mais aussi d'envisager une reconversion vers la filière du bois. En effet, depuis plusieurs mois déjà, se profilait la régionalisation de la gestion du tri des déchets et donc le retrait de cette mission à la ville de Namur. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 1996 avec l'arrivée de Fost+. Nous avons donc perdu l'activité de recyclage des bouteilles, mais heureusement conservé un aspect important du chantier : l'accueil et l'orientation des riverains qui utilisent le parc à conteneurs pour les papiers/cartons, les pneus /ferrailles et les encombrants bois. »*

Cette période de reconversion nécessaire a fait l'objet de débats, de réflexions, notamment sur l'opportunité de

maintenir ou non telle ou telle activité et d'en déployer d'autres. *« Mais il s'agissait aussi de rester dans la philosophie de départ à savoir un chantier d'économie sociale et solidaire », insiste Marc Detraux. « Il y avait de plus en plus d'encombrants bois. Comment les utiliser tout en gardant un projet attaché à la défense de l'environnement, d'un service à la collectivité et en faveur d'un public déficient? »*

C'est à cette époque que la Ville de Namur nous a demandé de construire des nichoirs et des mangeoires que ses animateurs pourraient utiliser dans les écoles, à titre de matériel pédagogique. *« Pour répondre à la demande nous avons travaillé avec le minimum*

Nos fabricats en bois ont gagné en qualité

nécessaire... Des caisses à légumes, une scie sauteuse et une foreuse... C'était une fabrication brute... Mais nous tenions notre piste de reconversion : le matériel

pédagogique en bois. Nous avons sollicité des subsides pour l'achat de machines adaptées et entrepris des contacts avec les enseignants et les directions scolaires. C'est ainsi que nous avons élargi notre gamme de produits : nichoirs et mangeoires en kit, abécédaires, figurines à peindre, géoplans, puzzles géométriques et

géographiques. En plus de la caisse à légumes nous avons utilisés des palettes en bois. Entre 1997 et 2000, les fabricats ont gagné en diversité et en qualité. Pendant ce temps, les activités d'accueil et d'orientation au centre de tri se poursuivaient... »



Au moment où Handipar déploie des efforts pour « commercialiser » sa gamme de fabricats, l'échevinat de l'environnement de Namur passe aux mains de la famille libérale. L'échevin annonce la suppression définitive du centre de tri, ce qui privera le projet de son aspect relationnel avec la population. *« Il décide aussi de nous*

supprimer la subvention communale - que l'on avait conservée malgré la disparition du tri du plastic. En contrepartie, il nous propose de soumissionner nos services à la ville... C'est ainsi que nous avons pu développer notre activité d'ensachage du compostage. »

Ce qui aurait pu être un coup fatal pour le projet s'est avéré finalement une nouvelle étape : « Nous avons été contraints de mieux nous faire connaître d'un point de vue commercial, d'explorer les marchés publics, de créer de nouveaux fabricats... Pour l'instant nous réalisons des porte-clés en bois pour le compte de l'Unicef. »

Tâches de production, intégration et épanouissement

Dans le projet Handipar, les tâches de production ont évolué au fil du temps notamment en fonction de contraintes extérieures. Elles vont sans doute continuer à évoluer... Pourtant, ces tâches n'ont de sens que si elles permettent à la personne handicapée mentale d'accéder à tout ce qui compose la « vie active » : des ressources, des liens, un territoire. Même les tâches les plus simples sont valorisées par le fait qu'elles s'intègrent dans une filière complète de réalisation.

« Nous ne sommes pas une entreprise de travail adapté. Et nous ne souhaitons pas le devenir car si c'était le cas, seules 10 personnes sur les 50 qui travaillent pour le moment y trouveraient encore leur place ». La structure même de l'organisation du travail au sein du chantier est contraire à tout ce qui sous-tend la recherche de rentabilité au sens classique : « La formalisation du travail est née de l'observation des normes, des structures et du fonctionnement de notre public », souligne Martine

Bergen, éducatrice. « Personne ne travaille à temps plein et le maximum de présence sur le chantier est de deux jours et demi par semaine, en fonction du projet personnel. Ce qui signifie que les travailleurs ne sont jamais plus de 13 en même temps sur le chantier. On aménage toujours des grands temps de pause pour souffler et privilégier la convivialité. Si une personne ne peut pas venir pendant plusieurs semaines, sa place est là, à son retour ».

Qu'on ne s'y trompe pas, le cadre de travail n'a rien d'une situation ludique. Handipar veille simplement à ce que les tâches de production correspondent aux compétences accessibles à chacune des personnes accueillies. *« Notre critère de rentabilité est différent. Il se situe principalement au niveau de la qualité du produit fini.»*

Les aspects intégrateurs et de développement personnel de ce travail de production sont mesurables à plusieurs niveaux. La moindre compétence est valorisée : *« Il n'existe pratiquement pas de –"profil" de handicap qui exclue la personne du circuit de travail alors que notre public est*

principalement composé de personnes avec handicap mental lourd ». De plus, Handipar est attentif à ce que chaque production trouve une visibilité et une utilité au sein de la collectivité, ce qui a pour effet de placer la personne handicapée comme un partenaire actif dans le développement local: « *De l'étiquette du compost distribué aux riverains par le Bureau économique de la Province de Namur, aux puzzles et jeux sur le conseil communal et les niveaux de pouvoirs utilisés pour les visites de l'hôtel de ville, en passant par la présence de différents présentoirs en bois placés un peu partout à Namur... Autant de signes extérieurs qui rappellent à la personne handicapée qu'elle participe à un projet global.* » Il faut également relever les effets de la volonté de décloisonnement avec le mélange de types de handicaps, d'âges et de sexes. « *Ici, on dépose sa casquette de "malade". Il y a assez de lieux où l'on traite de la déficience! On travaille sur la compétence et la (re)construction d'une histoire pour un épanouissement personnel. D'un point de vue pédagogique, voire même thérapeutique, la matière est un prétexte à cet épanouissement... Les entendants apprennent le langage des signes, les plus âgés et les plus jeunes se confrontent, les relations entre les hommes et les femmes sont possibles... C'est un endroit ouvert sur les autres* ». Enfin, il ne faut pas négliger l'impact du défraiement,

même s'il n'est pas très élevé : « A leur statut de personne handicapée, qui leur donne droit à une pension d'handicapé, s'ajoute une valorisation financière liée à une fonction reconnue. Financièrement, ils attendent toujours avec impatience ce paiement car c'est en général le petit plus qui leur permet de se faire plaisir... »



L'utilité sociale plutôt que la logique du profit.**Philippe Baqué, Le monde diplomatique, septembre 1994. Extrait.**

Loin des gigantesques opérations de fusion, d'absorption et d'offre publique d'achat (OPA) qui, branche par branche, rythment la concentration ininterrompue du capital, s'ébauche et prend forme un nouveau secteur d'activité. Secteur d'utilité sociale, d'économie alternative et solidaire, héritier d'expériences séculaires, des phalanstères à l'autogestion, qui tente de promouvoir d'autres valeurs que celles de l'égoïsme et du profit mais qui est loin de faire le poids face au modèle dominant...

...Depuis une quinzaine d'années, la notion floue d'économie alternative fait son chemin. Au catastrophisme ambiant de la société duale engendrant exclusion et chômage, ses partisans opposent un discours résolument optimiste, entre utopie et pragmatisme, pour annoncer des jours meilleurs à partir d'expériences économiques concrètes fondées sur la solidarité et l'autonomie, l'égalité et le partage, le respect de l'homme et de l'environnement. Le mouvement puise ses racines dans les communautés rurales prônées en mai 68 ou dans le mouvement des années 70 porté par la lutte autogestionnaire des ouvriers de Lip ou celle, antimilitariste, des paysans du Larzac...

Un public hétérogène, des demandes en augmentation

En moyenne, depuis 1994, une cinquantaine de personnes handicapées mentales se relaient, selon leur rythme, sur le chantier Handipar. En 2002, ils étaient 48 travailleurs, âgés de 20 à 63 ans. Avec 14 femmes et 34 hommes.

Ces personnes présentent tous types de handicaps : déficience intellectuelle, troubles autistiques, déficience sensorielle avec troubles psychologiques associés, troubles psychotiques, trisomie, handicap physique avec troubles psychologiques.

La provenance des personnes se répartit comme suit : 1/3 vit seul, 1/3 vit en appartement supervisé et le 1/3 restant vit en institution. Pour les travailleurs qui vivent seuls, plusieurs cas de figure se présentent : ils vivent effectivement seuls ou chez leurs parents, ils sont soutenus par un service d'accompagnement, ils viennent des hôpitaux psychiatriques ou de services résidentiels de

nuit et de transition. La majeure partie de ces travailleurs provient de la région du grand Namur.

Toutefois, l'année 2002 marque des évolutions tant au niveau de la provenance géographique que du lieu de vie et du type de demandes. *« Nous remarquons une extension des lieux de départ de la demande, et cela pour*

*Les jeunes issus de
l'enseignement
spécial ne trouvent
pas d'emploi*

une dizaine de personnes, à savoir Hannut, la Basse Sambre, le Brabant wallon et Andenne. D'autre part, les demandes émanent de plus en plus souvent de

personnes qui viennent en démarche individuelle et non en lien avec une institution. Ce qui nous amène à discuter plus souvent en direct avec eux. Ce sont surtout des demandeurs d'emploi qui proviennent d'une entreprise de travail adapté (ETA) ou encore des jeunes issus de l'enseignement spécial et qui ne trouvent pas d'emploi adapté à leur déficience sur le marché du travail ».



La caractéristique de Handicap et Participation est le faible turn-over de ses travailleurs, dont la majorité est là depuis 1995. Avec pour conséquence, l'accroissement du nombre de personnes vieillissantes, même si le nombre de travailleurs âgés de 20 à 25 ans est aujourd'hui de 16 personnes, soit un tiers du public. Il y a donc de plus en plus régulièrement une liste d'attente, qui s'élève pour l'instant à 10 demandes.

Face à l'évolution des demandes, mais aussi dans le prolongement d'une réflexion qui a porté sur le bien-être au travail et la réorganisation et la diversification des tâches dans une optique de formalisation du travail, Handipar s'est inscrit dans un processus de pré-formation à visée d'insertion socioprofessionnelle. *« Il s'agit de donner aux personnes déficientes les outils nécessaires*

Donner des outils pour accéder au monde du travail

pour accéder au monde du travail, voire une formation qualifiante. Et pour ce faire, il fallait du temps supplémentaire à l'équipe encadrante.

L'engagement, en novembre 2002, d'un troisième éducateur attaché à cette fonction a été possible grâce au Fonds social européen. Jusqu'ici nous fonctionnions beaucoup dans l'informel. Avec ce troisième emploi, nous souhaitons structurer un peu plus l'intervention sans tomber toutefois dans l'excès inverse ». Pour certaines personnes handicapées donc, et selon leur projet de vie, Handipar pourrait servir de tremplin. Dans cette nouvelle mission, Marc Charlier s'attache à organiser le projet de formation qui comportera une plus grande systématisation des objectifs tels que l'apprentissage des rythmes, la mise en autonomie par rapport aux machines à bois,

l'apprentissage de la qualité... « Evidemment l'objectivation des aptitudes au travail est à mettre en parallèle avec les aptitudes à la vie sociale », précise Marc Charlier. « Mais une grande partie de mon travail consiste à prendre le temps de recontextualiser une tâche de production. Quand on fabrique des portes clés escargots pour l'Unicef, c'est l'occasion d'expliquer ce qu'est cette institution, pourquoi elle existe. Même chose pour l'ensachage du compost et l'intérêt de la démarche... C'est aussi comme cela que l'on peut ancrer les gens dans la société ».



Préparer les enfants à vivre avec les personnes déficientes

L'arrivée récente d'un troisième travailleur ouvre également une nouvelle perspective pour Handipar. Celle d'un renouvellement de l'action qui s'est déroulée dans le cadre du programme « *Activer le lien social* » de l'administration des Affaires sociales de la Région wallonne. En effet, entre 2001 et 2002, Handipar a pu créer un espace où personnes déficientes, productrices de jeux pédagogiques, et enfants, utilisateurs de ces jeux, ont pu se découvrir et fabriquer ensemble une réalisation commune. « *Ce qui s'est passé a été extraordinaire, et nous voudrions vraiment pouvoir à nouveau le réaliser avec d'autres écoles... La personne handicapée a très peu souvent l'occasion de montrer ses compétences, son humanité, son savoir-être par rapport au monde "extérieur".* » Cet espace de rencontres, d'échanges et de production a permis de dépasser les a priori et les préjugés par rapport aux personnes handicapées. Et le contact avec les enfants a engendré des comportements nouveaux... « *Je me souviens de cette personne qu'il ne fallait jamais approcher de trop près sur le chantier. Et là,*

tous les enfants pouvaient lui "grimper"- dessus sans qu'il ne dise quoi que ce soit », raconte Martine Bergen.

L'idée de produire une réalisation commune permettait à Handipar d'éviter l'effet « *zoo, on vient vous voir...* ». Nécessité donc de constituer un réseau local entre des écoles et Handipar. Après des rencontres

Les personnes

déficientes encadrent

les enfants

professionnelles et amicales, où chacun a pu faire part de ses attentes, des journées de sensibilisation à la

dynamique particulière des personnes handicapées, un projet commun a vu le jour. « *Une institutrice a proposé la création de jeux pour la cour de récréation. Les enfants ont été invités à réaliser ces jeux sur le chantier d'Handipar, sous l'œil vigilant des personnes handicapées qui connaissent le bon fonctionnement des machines à bois. Dans la classe, un temps devait également être consacré pour permettre aux enfants de mettre en mots l'histoire vécue* ». Les enfants, encadrés par les personnes déficientes, ont donc réalisé leurs jeux. Ensuite, les travailleurs de Handipar sont allés dans l'école pour l'essai des jeux fabriqués.

Cette action relève de la pédagogie par le projet. D'un côté, elle prépare les jeunes à être capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Elle amène aussi les élèves à s'approprier des savoirs qui les aideront à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Du côté des personnes déficientes, ce type d'action contribue à lever les clivages qui tendent à les isoler, à mettre en évidence l'utilité sociale qu'ils remplissent en réalisant du matériel pédagogique.

Un projet d'économie solidaire à destination des écoles.

Alter Échos. Septembre 2001

...Philippe Brasseur, éducateur et artiste-peintre, exprime ainsi son point de vue: "Nous sommes tous handicapés. Nous pouvons avoir un handicap social, financier ou autre. L'individualité des personnes handicapées est la plupart du temps niée. Depuis leur plus tendre enfance, elles sont mises en institutions. Elles ont appris à donner les réponses que l'on attend d'elles et ne connaissent pas leurs propres compétences. Ici, elles les découvrent petit à petit." Marc Detraux renchérit : "Les projets associatifs pour personnes handicapées sont une très petite minorité. Il y a un besoin non rencontré, une troisième voie à ouvrir et un décret à concevoir. Nous tenons à respecter la personne handicapée dans le cadre d'un projet intégré.

C'est un projet d'entreprise à part entière et de qualité. Mais en même temps, nous ne voulons pas tomber dans une activité entrepreneuriale trop forte tout en refusant le misérabilisme".

Créer un lien entre écoliers et personnes handicapées

L'association a répondu à un appel à projets lancé par le cabinet du ministre des Affaires sociales et de la Santé de la Région wallonne et qui a pour objectif d'activer le lien social. Un budget de 23.549 euros leur a été accordé. La personne handicapée aura l'occasion de montrer ses compétences auprès du milieu scolaire, et en particulier celui de l'enseignement fondamental. Un espace sera aménagé sur place où les enfants, les enseignants et les personnes handicapées pourront réaliser ensemble les projets qu'ils auront imaginés. Dans un deuxième temps, les personnes déficientes auront l'occasion de se déplacer à l'intérieur même de l'école pour voir comment celle-ci utilise leurs réalisations et se rendre compte de visu de leur utilité sociale. "Chaque acteur se déplace donc sur le terrain de l'autre, ce qui serait une première pour les handicapés car beaucoup d'entre eux n'ont jamais mis les pieds dans une école 'normale'". Le seul "handicap" : les moyens limités en personnel. Une personne a été engagée dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour formaliser ce projet, et son contrat touche à sa fin.

Aller le plus loin possible avec les capacités des personnes handicapées

Actuellement, Handipar est reconnu comme projet pilote et, à ce titre, bénéficie annuellement de 44 620 euros inscrits au poste des budgets facultatifs du ministre des Affaires sociales de la Région wallonne. Le projet vient de décrocher 50.000 euros du Fonds social européen, un subside attribué pour deux ans. Enfin, en termes d'emploi, deux travailleurs sont engagés sous le statut d'ACS. Il faut également ajouter l'apport logistique de la ville de Namur qui met à disposition les locaux situés sur le site du centre de tri, devenu principalement aujourd'hui dépôt communal.

Pourtant, Handipar quittera à terme l'endroit et installera son chantier sur un autre site. Le centre de tri est sur le point de fermer. Mais surtout les responsables de Handipar ont la volonté d'aller plus loin dans la philosophie du projet, de lier encore plus les aspects culturels, sociaux et environnementaux. « Nous avons envie de plonger Handicap et Participation dans un réseau d'économie sociale et solidaire centré sur le

recyclage et la revalorisation des déchets. Sortir du monde du handicap pour s'investir dans un projet global de développement durable ».

Handipar est membre du réseau RESsources qui fédère des entreprises d'économie solidaire de la réutilisation et du recyclage des déchets. Certaines de ces entreprises récupèrent les déchets, d'autres les valorisent. Le réseau envisage la création d'un lieu d'implantation commun sur le modèle des Ressourceries développées au Québec. *« Nous y poursuivrions notre activité de fabricats au départ de la récupération de palettes de bois ainsi que nos projets d'échanges avec les écoles... C'est le prochain tournant important, car l'enjeu majeur pour nous, c'est de pouvoir conserver un équilibre entre notre système de production actuel et le monde de l'entreprise. Ce qui nous intéresse et nous motive, c'est d'aller le plus loin possible avec les capacités des personnes que nous accueillons ».*

RESsources. Présentation.

www.res-sources.be

Constitué en 1999, le réseau pluraliste RESsources fédère l'ensemble des acteurs d'économie sociale des

Régions wallonne et bruxelloise qui reçoivent, récoltent, trient, revendent et recyclent des produits en fin de vie. Au total RESsources compte une quarantaine d'entreprises actives qui emploient environ 1000 travailleurs et une dizaine d'organismes environnementaux et d'économie sociale.

Emploi local : Les entreprises de RESsources veulent redonner une dignité à des personnes défavorisées. Elles les forment sur le terrain et favorisent leur insertion socioprofessionnelle en mettant l'accent sur les activités de services à la collectivité et le développement de l'emploi de proximité.

Environnement : Optant résolument pour l'économie des ressources et matières premières, les entreprises de RESsources refusent une mise en décharge systématique des objets usagés. Elles donnent priorité à la réutilisation et au recyclage.

Économie solidaire : Les entreprises RESsources défendent une économie solidaire qui crée des richesses au service de l'Homme et de la collectivité. Une économie vecteur de liens de solidarité, de réinsertion de personnes marginalisées et d'amélioration du cadre de vie.

Pour une reconnaissance régionale**Communiqué de presse . Extrait.**

Faute d'une reconnaissance légale régionale, la plupart de ces 42 entreprises n'entrent pas en ligne de compte pour la nouvelle législation qui donne accès à un taux de TVA réduit de 21% à 6% (réservé aux entreprises sociales). Solutions proposées : clarifier leur positionnement dans les politiques d'insertion, ainsi que dans les politiques de gestion des déchets, et s'inspirer des ressourceries déjà bien développées au Canada, et imitées en Flandre. La définition de l'activité de revalorisation « privilégie dans l'ordre : la réutilisation de ces biens et produits en l'état ou réparés, et/ou la réutilisation de pièces et composants, et/ou la transformation de ces biens et produits ». Ces ressourceries doivent aussi poursuivre une finalité sociale explicite, comme l'insertion de demandeurs d'emploi. La Région wallonne a montré son intérêt.

Contact : Res-sources, avenue Cardinal Mercier 53, 5000 Namur, tél. : 081 71 15 81, fax : 081 71 72 43; mel : info@res-sources.be.



Ressourceries au Québec. Extrait.

www.reseauressourceries.org

Aire de réception, de mise en valeur et de mise en marché de matières résiduelles gérées par un organisme à but non-lucratif ayant, parmi ses objets, la protection de l'environnement. La principale activité vise la réduction, la réutilisation, le recyclage/compostage des matières de provenance domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle.

Une ressourcerie rassemble et établit des partenariats avec les forces vives du milieu. Une ressourcerie favorise

: l'intégration sociale, l'adaptation de la main-d'œuvre, la création d'emplois durables. Elle est active dans l'éducation et la sensibilisation.

Les ressourceries au Québec peuvent prendre plusieurs formes. Que ce soit un centre de récupération, un atelier de mise en valeur, un magasin de réutilisés ou un lieu d'éducation et de sensibilisation, les organismes qui gèrent et opèrent les ressourceries ont une vocation environnementale et d'économie sociale.

Subsiste toutefois pour Handipar une question cruciale : se fournir en matière première à recycler. L'arrivage des palettes de bois est particulièrement aléatoire d'autant que les consignes sur ces palettes se multiplient, engendrant une diminution de l'offre. La constitution de stocks relève donc du casse-tête chinois et pose la question des limites de la production même si, bien sûr, la rentabilité n'est pas l'objectif premier.



La lecture de ce Cahier vous donne envie de réagir?

Labiso.be est un espace interactif. Sur le site Internet <http://www.labiso.be>, vous trouverez un forum qui vous permettra de déposer vos impressions de lecture. Réactions à chaud? Avis divergent sur une idée défendue par cette expérience? Projets semblables à mettre également en évidence? Liens à faire avec l'actualité? Témoignage? N'hésitez pas. Le micro vous est ouvert...

Pour en savoir plus

Contact

Handicap et Participation

73 rue Piret Pauchet

7000 Namur

Tél. : 081/22 18 94

E-mail : <mailto:mhandipar@skynet.be>

Sources Bibliographiques

-Un chantier occupationnel pour personnes handicapées.

Décembre 1995

-Rapport d'activités 2000 et 2002

-www.res-sources.be

-www.reseausources.org -Alter Échos. Septembre 2001

-L'utilité sociale plutôt que la logique du profit. Philippe Baqué. Extrait. Le monde diplomatique, Septembre 1994.

Crédits photos : © Handicap et Participation asbl.
Utilisées avec autorisation.

Laboratoire des innovations sociales

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover

Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

Dynamiser les échanges

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces

d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

Soutenir les innovations

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par AlteR&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

<http://www.labiso.be>

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier. La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I). Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens (AlteR&I) sur base de rencontres de Marc Detraux et l'équipe d'Handipar, et achevé le 13 juin 2003

Infos

Collection

Laboratoire des innovations sociales

Rayon librairie

Sciences sociales

Public cible

Tout public

Mots-clés

Tremplin, handicap, insertion, intégration

ISBN / ISSN

2-87415-356-7

Type d'illustrations

Crédits photos et illustrations : © asbl Handicap et participation
asbl. Utilisé avec autorisation

Plus d'infos sur cet ouvrage

<http://www.labiso.be>

Crédits

Édition électronique

Luc Pire Electronique

2003

Liège

Langue française

Première version

Auteur couverture

Olivier Evrard

Graphisme Couverture

Olivier Evrard

Structuration numérique

LPE

Copyright

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.

Licence

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), Luc Pire Électronique et le Laboratoire des Innovations sociales consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation et de reproduction, pour lecture, copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous forme partielle ou totale est autorisée, à la condition expresse de mentionner les références exactes du livre électronique original, à savoir son titre complet et l'adresse Internet du site <http://www.labiso.be>. En aucun cas cette rediffusion ou cette mise en réseau ne peut se faire en échange de paiement.

Ces droits sont conférés à l'utilisateur à titre gratuit.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.